



REGLEMENT



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

43^{ème} Rallye Régional Automobile « Ronde de la Durance » les 25 et 26 Juin 2016

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	le 09/05/16
Ouverture des engagements	dès parution du règlement.
Clôture des engagements	le 13/06/16 à minuit.
Parution du road-book :	le 19/06/16
Distribution du road-book :	le 19/06/16 et le 24/06/16 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00 A l'Office de Tourisme de La Roque d'Anthéron
Dates et heures des reconnaissances	le 19/06/16 et le 24/06/16 de 09H00 à 18H00
Vérification des documents et des voitures	le 25/06/16 de 07H15 à 11H15
Heure de mise en place du parc de départ	le 25/06/16 à partir de 07H30.
Première réunion des commissaires sportifs	le 25/06/16 à 10H15 à la Maison des Associations – Cours Foch
Publication des équipages admis au départ et des heures et ordres de départ	le 25/06/16 à 12H30
Départ de la Roque d'Anthéron	le 25/06/16 à 13H30
Arrivée de la 1 ^{ère} étape	le 25/06/16 à 17H48
Publication des résultats partiels et de l'ordre des départs de la deuxième étape	le 25/06/16 à 20H00
Départ de la 2 ^{ème} étape	le 26/06/16 à 09H00
Arrivée à la Roque d'Anthéron	le 26/06/16 à 15H18
Vérifications finales au garage Pagès à la Roque	le 26/06/16
Publication des résultats du rallye	le 26/06/16, 30 mn après l'entrée en parc du dernier concurrent.
Remise des prix : La remise des coupes se fera sur le podium d'arrivée	le 26/06/16.
Permanence du Rallye :	Lieu: Maison des Associations – Cours Foch – La Roque d'Anthéron.
Tableau officiel d'affichage : Ancien Camping Silvacane de la Roque, Avenue des Alpillles :	du 25/06/16 : 7H15 au 26/06/16 : 18H15.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Roque et Durance organise, en qualité d'organisateur administratif, les 25 et 26 juin 2016, un rallye automobile régional dénommé 43^{ème} Rallye Régional « Ronde de la Durance ». Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Provence Alpes Côte d'Azur le 14/03/2016, sous le numéro 24 et a obtenu le permis d'organisation numéro 267 de la FFSA le 17/03/2016.

Comité d'Organisation

Présidente : VINCENSINI Marie Odile Membres : MARTIN Christophe - EYDOUX Laurent
Secrétaire : TAPIAU Andrée LAUNAY Claude - GUYON Sylvie
Trésorière : ROUSTAN Monique COPPOLA Gilles - PEYRONNEL Eric – RITZZO Frédéric
Avec le concours de l'Ecurie Aurélienne de Lambesc, les Mairies de la Roque d'Anthéron, de Lambesc et de Charleval.

Secrétariat et permanence du rallye : **A.S.A.R.D.**
Place de la République - 13640 LA ROQUE D'ANTHERON
Tel: 04.42.50.44.36 - Fax : 04.13.33.84.17
asard13@orange.fr - Site : www.asard.fr

Toutes les informations « Heures de convocation » et « Liste des engagés » paraîtront sur le site de l'Association.

ORGANISATEUR TECHNIQUE Marie-odile VINCENSINI

1.1P. OFFICIELS

Délégué de la Ligue chargé des RTS :	Mr VIEUX Patrick	113719
Commissaires sportifs :	Président: Mr ARGELES Aimé	5043
	Collège: Mr POUQUINE Georges	20225
	Mme GHIGO Denyse	1968
Directeur de course :	Mr GHIGO Gérard	1967
Directeurs de course adjoints :	Mr EYDOUX André	7205
	Mr BOI Pierre	12623
	Mr RICHARD Robert	33762
Directeurs de course adjoints délégués aux ES :	Mr PINON Jacky	5330
	Mr BARDIN Yannick	46622
Adjoint à la direction de course chargé du BBR :	Mr SCHMIT Clair	9199
Médecin Chef :	Dr TAMISIER Michèle	
Commissaires techniques : Responsable	Mr FRANCOU Bertrand	4010
	Mr BORDERON Loys	183288
	Mr CANEL Jean-Louis	50539
	Mr CORBET Robert	6850
	Mr FORESTELLO Jean-Pierre	11620
Chargés des relations avec les concurrents :	Mme SCHMIT Sylvie	36488
	Mme BOI Jeanne	27373
Chargé des commissaires	Mme GUYON Sylvie	153064
Chargé des relations avec la presse :	Mme AVON Evelyne	

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye Régional Automobile « Ronde de la Durance », compte pour la coupe de France des Rallyes 2016 coefficient 2, le Challenge de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur et le Challenge de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur « Jeune Espoir Rallye ».

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront par email, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le samedi 25/06/16 de 07H15 à 11H00 à la salle Anglade – La Fenièrre à la Roque d'Anthéron.

Les vérifications techniques auront lieu le 25/06/16 de 07H30 à 11H15 au Parking La Fenièrre face au SPAR de la Roque d'Anthéron.

Les vérifications finales seront effectuées au garage Pagès à la Roque d'Anthéron.

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 Euros TTC.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 43^{ème} Rallye Régional « Ronde de la Durance » doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée avant le 13 juin 2016 minuit au plus tard.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 90 voitures, toutefois celui-ci pourra évoluer en fonction du nombre total d'engagés limités à 105 voitures pour les deux rallyes.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative de l'organisateur : 330 €
- sans la publicité facultative de l'organisateur : 660 €
- pour les équipages licenciés à l'ASARD : 280 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3P. ORDRE DE DEPART

Le départ du 1^{er} concurrent aura lieu 15 minutes après le dernier concurrent du rallye VHC et ce lors des 2 étapes.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

ARTICLE 4.1 – VOITURES AUTORISEES

Conforme au règlement standard de la FFSA.

ARTICLE 4.3P - ASSISTANCE

Toute assistance en dehors du parc d'assistance de Lambesc est interdite.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye Régional Automobile « Ronde de la Durance » représente un parcours de 206 km 42. Il est divisé en deux étapes et cinq sections. Il comporte huit épreuves spéciales d'une longueur totale de 40 km.

Les épreuves spéciales sont:

Epreuve 1-3 :	Charleval-Lambesc	5 km 600
Epreuve 2 :	Lambesc-La Roque	4 km
Epreuves 4-6-8 :	Lambesc-Charleval	5 km 350
Epreuves 5-7 :	La Roque-Lambesc	4 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire ».

6.2P. RECONNAISSANCES

6.2.1P. - Le nombre de passages est limité à **3** au maximum, des contrôles seront effectués.

6.2.6P Les reconnaissances auront lieu le 19 juin et le 24 Juin 2016 de 9 H 00 à 18 H 00.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble orange
- Chef de poste : chasuble orange barrée

7.5P. EPREUVES SPECIALES

7.5.1P. Les temps seront pris au dixième de seconde avec photocellule à l'arrivée des spéciales.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard de la FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard de la FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Les prix ne sont pas cumulables :

Partants	Classement par classe				
	1 à 3	4 à 10	11 à 15	16 à 20	Plus de 21
au 1 ^{er}	130 €	260 €	260 €	300 €	330 €
au 2 ^{ème}		130 €	180 €	220 €	250 €
au 3 ^{ème}		100 €	130 €	150 €	160 €
au 4 ^{ème}			100 €	100 €	100 €
au 5 ^{ème}				50 €	80 €
au 6 ^{ème}					60 €

Première des Dames: 165 € si plus de 3 partantes.

De nombreuses coupes seront distribuées.

Note : En cas d'ex-aequo, les temps réalisés dans l'ordre des épreuves serviront à départager les concurrents.
Dans le cas de nouvelle égalité, le prix sera partagé entre les concurrents concernés.

La remise des coupes se fera sur le podium d'arrivée le 26/06/16.

Les chèques seront envoyés, sous huit jours, à l'adresse du premier pilote mentionné sur le bulletin d'engagement.

Tous les articles non cités sont conformes à la réglementation F.F.S.A.